



SOMMAIRE

Tabac

- Stade de culture
- Observations
Sanitaires
 - Ravageurs
 - Maladies
cryptogamiques
 - Adventices et
plante parasite

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Aquitaine-Limousin Tabac sont les suivantes :

ANITTA ; Périgord Tabac ; Tabac Garonne Adour

Le rédacteur du BSV Tabac est : ANITTA

Stade de culture

Les tabacs sont en phase de montaison. Le contrôle des adventices reste une problématique récurrente de cette période de végétation ; les désherbages mécaniques sont en cours.

La présence de quelques ravageurs est observée et des maladies à virus sont rapportées.

La surveillance du mildiou reste de vigueur.

Observations sanitaires

Ravageurs

• Pucerons

Des pucerons noirs ailés sont toujours présents sur plusieurs zones avec des effectifs plus faibles (moins de 1%). Comme dans le précédent bulletin, ils sont rapportés dans les parcelles de référence en Dordogne (Proissans, Limeuil, Bergerac).

Dans la parcelle de référence de St Aubin (40), sont rapportés des pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*) où ils sont en faible proportion (moins de 1%).

Des coccinelles (<=1%) sont présentes à plusieurs endroits : parcelles de référence et flottantes du secteur de Limeuil (24) ; parcelles flottantes du secteur de Pardies (64).

Rappel de mesures prophylactiques contre les pucerons

La seule prophylaxie passe par des observations régulières pour tenter de stopper les toutes premières infestations

• Punaises

Quelques petites punaises (moins de 1%), sont dispersées dans les parcelles de référence de Limeuil et de Proissans (24).

• Limaces

Des limaces (1%), sont rapportées dans le secteur de Pardies (64)

Directeur de publication :

Dominique Graciet,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture d'Aquitaine
Cité mondiale
6, Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 01 33 33
Fax 05 57 85 40 40
<http://www.aquitainagri.org/>

Supervision :

DRAAF / Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine
51, rue Kièser
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 00 42 03
<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>



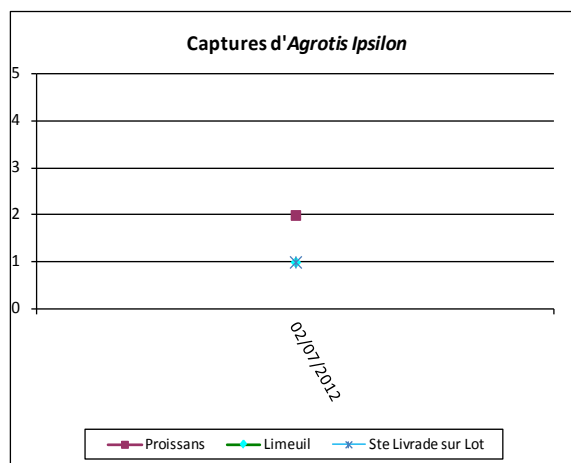
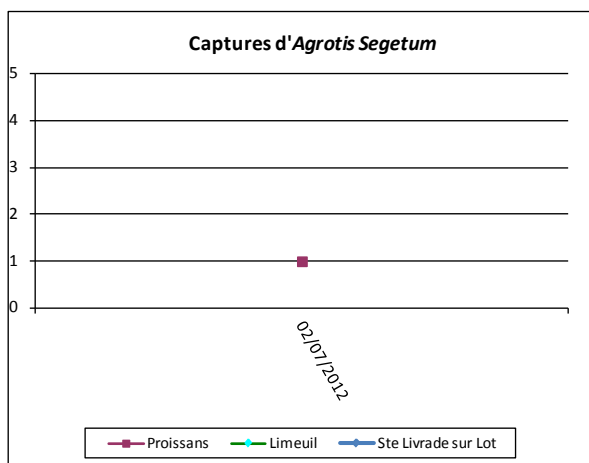
• Taupins

Dans plusieurs parcelles flottantes des Landes et du Lot-et-Garonne, des attaques de taupins d'importance variée sont rapportées.

Des taux d'attaque faibles (de moins de 1% pour la plupart des cas), sont observés, sur une vingtaine de parcelles Burley, dans les secteurs de Ste Livrade, St Sylvestre et Cuzorn (47).

Dans le secteur de St Aubin (40), les dégâts du ravageur sont estimés à des taux entre 1 et 20% sur 6 parcelles et à plus de 20% par zone dans une parcelle.

• Vers gris



Dans les pièges à phéromones des parcelles de référence, des captures d'adultes sont effectuées à Proissans et Limeuil (24) ainsi qu'à Ste Livrade (47).

De faibles attaques de vers gris (1% au maximum), sont observées sur des parcelles flottantes du secteur de Pardies (64).

8 parcelles représentant une surface totale de 15 ha, sont rapportées avec des attaques de 1 % en Lot et Garonne (secteur de Lafitte, Bonaguil et Grateloup). Dans le secteur de Grenade (40) une parcelle de 1 ha présente un taux d'attaque similaire.

Réseau aquitain de piégeage lépidoptères (source FREDON Aquitaine)

Au 29 juin, le vol d'*Agrotis segetum* reprend un peu d'intensité. Quelques papillons d'*Agrotis ipsilon* sont piégés.

Le vol d'Héliothis est en cours. Des chenilles sont signalées sur haricot en Haute-Lande

Rappel de mesures prophylactiques contre le ver gris

- Maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril.
- Sarclage – binage
- Labour



- **Nématodes**

Les diagnostics ont confirmé la présence de 2 « ronds » de nématodes dans une parcelle flottante du secteur de Pardies (64).

- **Cicadelle vectrice du stolbur : *Hyaletthes obsoletus***

- **Ortie** : Début de calcul le 1^{er} avril sur une base de 5°C. La somme de température à atteindre est de 1160 degrés. On considère que les pièges doivent être posés à partir de 80% de cette somme soit 928 °C

- **Liseron** : Début de calcul le 9 mars sur une base de 5,8°C. La somme de température à atteindre est de 1053 degrés. On considère que les pièges doivent être posés à partir de 80% de cette somme soit 842°C.



Somme des T° pour la dynamique des vols de *Hyaletthes obsoletus*

| Date | | Agen | Albi | Bergerac | Lemontat-Cahors | Montauban |
|------------|---------|------|------|----------|-----------------|-----------|
| 02/07/2012 | liseron | 1736 | 1755 | 1678 | 1735 | 1781 |
| 02/07/2012 | ortie | 1469 | 1481 | 1421 | 1442 | 1501 |

Les relevés de données météorologiques pour l'Aquitaine indiquent que les 2 seuils : ortie et liseron sont dépassés.

Vu que les deux seuils de début de vol sont largement dépassés, nous nous servirons uniquement des relevés des pièges pour suivre ce bioagresseur à partir du prochain bulletin.

Maladies cryptogamiques

Aucune observation de mildiou (*Peronospora tabacina*) n'est rapportée. La vigilance reste cependant de rigueur.

- **Viroses**

Dans les parcelles de référence de Limeuil et de Proissans ainsi que dans des parcelles flottantes des vallées de la Dordogne et de Vézère (24), on observe des viroses à mosaïques (moins de 1%). L'observation des symptômes ainsi que la proximité de parcelles de luzerne, font penser à de la virose de la mosaïque de la luzerne (AMV) pour les cas observés à Limeuil et à Proissans.

Les mêmes signes et mêmes taux d'attaque sont observés sur 3 parcelles flottantes du secteur de Ste Livrade (47).



Adventices et plante parasite

- L'orobanche rameuse :**

Rappel des stades et de la somme de température correspondante



| Photo | Stade | Somme |
|-------|------------------------------|--------|
| | Tubercule | 410°C |
| | Tiges souterraines | 800°C |
| | 1 ^{ères} émergences | 850°C |
| | Emergence | 1000°C |
| | Floraison | 1430°C |
| | Fructification | 2000°C |

NB : Pour une raison pratique, vu les conditions climatiques et les dates moyennes de plantation, nous avons débuté la somme de températures au 1^{er} mai 2012. Il faut donc, selon les dates réelles de plantation, nuancer quelque peu les données.

Somme des T° pour la dynamique de développement de l'orobanche rameuse

| Date | Agen | Albi | Lemontat- Cahors | Montauban |
|------------|------|------|---------------------|-----------|
| 18/06/2012 | 539 | 536 | 526 | 545 |
| 02/07/2012 | 760 | 771 | 749 | 778 |

Sur les 4 stations suivies le seuil défini pour le stade tubercule (410°C) est largement dépassé ; on s'approche du stade tiges souterraines qui sera atteint d'ici la fin de cette semaine.

- Adventices**

La maîtrise des adventices reste une préoccupation à cette saison.

Dans des parcelles flottantes en Dordogne (plus de 8 ha), on observe : panic, chiendent, chénopode et amarante avec des taux de recouvrement supérieur à 20% par zone.

Dans la parcelle de référence de St Aubin (40), sont rapportés quelques liserons. Datura, renouées, liserons et graminées (1% de recouvrement), sont observés sur 20 ha dans 7 parcelles flottantes des secteurs de Grenade, Saint-Aubin, St Sever, St Agnet et Hauriet (40) ainsi qu'à Campuzan et Puydarrieux (65).

Dans le Lot et Garonne, datura et morelle noire sont rapportés sur 6 ha, dans des parcelles flottantes des secteurs de Nicole et Lafitte. Les taux de couverture sont situés entre 1 et 20%.

Dans des parcelles flottantes du secteur de Pardies, les graminées et dicotylédones ont un taux de recouvrement de 1%.



• Flash Ambroisie

Cette plante hautement allergène a été observée dans plusieurs zones de l'Aquitaine. La Chambre Régionale d'Agriculture d'Aquitaine (CRAA), nous a fait parvenir un flash spécial Ambroisie émanant du BSV ZNA (Zones Non Agricoles). Ce dernier est déjà disponible sur les sites Web de la DRAAF et de la CRAA. Il sera également consultable sur le site Web de l'ANITTA en même temps que ce bulletin. Il est à rappeler que l'observation d'Ambroisie sur les parcelles et leurs abords est à signaler dans les BSV.

Ce qu'il faut retenir :

- **Tabacs en phase de montaison.**
- **La surveillance du mildiou reste de rigueur**
- **Pucerons ailés et pucerons verts avec des coccinelles.**
- **Attaques de ravageurs telluriques : taupins et vers gris.**
- **Présence de nématodes dans les Pyrénées Atlantiques**
- **Présence d'adventices (dicotylédones et graminées) dans beaucoup de zones**
- **Seuils liseron et ortie pour le début des vols de cicadelles largement dépassés.**
- **Présence de punaises en Dordogne**
- **Viroses dans la vallée de la Dordogne et de la Vézère**
- **Stade « tiges souterraines » pour l'orobanche en phase d'être atteint dans la semaine.**

Crédits photos : ANITTA, ITB, R.Rouzès, Poitou Tabac.



NOTE NATIONALE

Bonnes pratiques phytosanitaires vis-à-vis des Abeilles et autres insectes pollinisateurs

A défaut d'avoir un message spécifique Abeilles pour le tabac, nos Bulletins de Santé du Végétal se référeront au message officiel pour les grandes cultures. Notons cependant, que la tabaculture n'est concernée que par la 2^e partie de la note « Pour les traitements en végétation », ceci, du fait qu'elle n'utilise pas de semences traitées.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 ".

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).